



Mémoire

Le développement durable de la production porcine au Québec

Claude Lavoie, président
Johanne Laplante, secrétaire

La Pocatière, le 9 avril 2003



Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud

Introduction

- **Présentation du Syndicat des producteurs de porcs de la Côte-du-Sud**
- **Portrait de la production porcine**
- **Orientations et préoccupations des producteurs de porcs**
- **Recommandations pour un développement durable de cette production**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

Présentation du Syndicat des producteurs de porcs de la Côte-du-Sud

- Fondé en 1966
- Le territoire est le même que celui de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud
- But :
 - Promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres



Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud

- **Actions :**

- **Valoriser la profession**
- **Diffuser de l'information**
- **Proposer des solutions aux différentes problématiques**
- **Représenter les producteurs à différents niveaux**
- **Mettre sur pied certains comités spéciaux**
- **Encourager ses membres à adhérer à des nouvelles pratiques d'élevage et culturelles**
- **Développer une production de porcs de qualité dans un environnement sain et durable**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

Portrait de la production porcine dans la Côte-du-Sud

- Présence sur le territoire depuis plus de 50 ans
- Agriculture de subsistance \Rightarrow agriculture de spécialisation et de modernisation
- Évolution plus lente que certaines autres régions du Québec
- Au 31 décembre 2002 : 110 producteurs de porcs, 70 sites d'élevages, 147 798 porcs
- Très forte diminution jusqu'au début des années 1990 :
 - En 1961 = 6,5 % du cheptel québécois
 - En 1991 avec seulement 1,9 %
 - En 2001, environ 2,2 %



Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud

- **Sur le territoire de la Côte-du-Sud :**

Cheptel porcin total a augmenté par rapport à 1961 (59 261) mais, seulement depuis 2001 (96 716), qu'il dépasse le nombre de 1966 (77 140)

- **MRC de Montmagny : baisse constante depuis 1986 tant sur le nombre de truies que celui des porcs à l'engrais (38 508 ⇔ 27 916)**
- **MRC de Rivière-du-Loup et du Témiscouata : plus bas cheptel en 1991 (1 717 - 61) sans dépasser les sommets de production des années 1960 (20 850 – 8 062)**
- **MRC de Kamouraska : pic de production en 1966 (23 836) nouvelle augmentation depuis 2001 (30 067)**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

- **Bons coups :**
 - **Inscription massive et rapide au programme « Assurance qualité canadienne ^{MC} » et adhésion aux bonnes pratiques agroenvironnementales**
 - **Assurance qualité canadienne ^{MC} au 31 janvier 2003 :**
 - **Plus fort pourcentage de participation et de validation**
 - **Enregistrement de 59 sites**
 - **Validation de 44 sites**
 - **Bonnes pratiques agroenvironnementales :**
 - **Producteurs de porcs de la Côte-du-Sud ont majoritairement tous un certificat d'autorisation et un plan agroenvironnemental de fertilisation**
 - **98 % des entreprises porcines utilisent les services d'un conseiller ou d'un club-conseil**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

- **Soucieux de pratiquer une agriculture durable, les producteurs rencontrent les objectifs d'interventions agroenvironnementales plus élevées que ceux de la moyenne provinciale.**
- **Sans effet néfaste sur l'utilisation des sols de la région, les terres des MRC se retrouvent dans la catégorie « moyen » ou « pauvre » soit avec des taux de phosphore généralement inférieurs à 20 kg/ha**
- **Analyses des sols en 2002 : 83 % des échantillons de sols étaient classés pauvres et moyens en phosphore pour seulement 5 % bons, 10 % riches et très riches, 2 % trop riches**
- **De plus, la perte de couvert forestier s'est effectuée principalement en zone blanche.**



- **Au niveau économique :**
 - **Trois abattoirs spécialisés**
 - **Différents centres de découpes et de transformation**
 - **Deux maisons d'enseignement qui offrent la spécialisation de bouchers**
 - **Différentes entreprises reliées à la charcuterie**
 - **Développement des productions céréalières, des meuneries, des entreprises de construction, des quincailleries, des transporteurs d'animaux...**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

Orientations et préoccupations des entreprises porcines de la Côte-du-Sud

- **Développement de la production porcine dans la Côte-du-Sud s'effectue selon les enjeux économiques, environnementaux et sociaux**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

- **Préoccupations des producteurs :**
 - Développer des élevages rentables
 - Respecter le milieu environnant
 - Transférer leurs entreprises aux prochaines générations
 - Maintenir leurs outils de mise en marché
 - Demeurer compétitif sur les marchés
 - Obtenir un revenu équivalent au reste de la société
 - Maintenir des programmes d'aides financières correspondant aux exigences
 - Vivre en harmonie avec le milieu
 - Réduire les odeurs
 - Conserver un paysage rural accueillant
 - Protéger l'environnement
 - Améliorer la cohabitation



- **Actions réalisées :**

- Engager dans un processus de communication auprès des élus municipaux, intervenants socioéconomiques et de la population en général
- Adopter unanimement un projet d'application de l'écoconditionnalité
- Adhérer au projet d'écrans boisés
- Éviter l'épandage les dimanches et jours fériés
- Appliquer les méthodes d'atténuation des odeurs
- Utiliser des techniques réduisant le taux de phosphore dans les lisiers



- **Orientations :**

- **S'engager à réduire les inconvénients tout en conservant le droit de produire**
- **Poursuivre le dialogue avec les intervenants socioéconomiques de la Côte-du-Sud**
- **Établir des mécanismes d'échange et de concertation sur les préoccupations des producteurs et des citoyens**
- **Former à l'occasion, des comités de cohabitation**
- **Obtenir le droit de poursuivre le développement des entreprises existantes qui respectent les règles environnementales**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

Recommandations pour un développement durable de la production porcine

- **Recommandations du Syndicat des producteurs de porcs de la Côte-du-Sud tiennent compte :**
 - **Du portrait de la production porcine sur le territoire**
 - **De la transférabilité des entreprises d'une génération à l'autre**
 - **Des efforts environnementaux**
 - **Des méthodes utilisées pour sauvegarder une cohabitation harmonieuse**



- **Recommandations au niveau économique :**
 - Les entreprises porcines demeurent compétitives sur les marchés intérieurs comme ceux d'exportation
 - L'État et les consommateurs assument une partie des nouvelles exigences environnementales et autres
 - Les programmes reconnus par l'ALENA, l'OMC... soient maintenus
 - La production de porcs du Québec conserve sa part du marché de la consommation mondiale (0,5 %)



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

- **Conserver une mise en marché collective**
- **Offrir à tous les producteurs de porcs des outils collectifs de développement**
- **Encourager le développement des services-conseils**
- **Prôner le modèle naisseurs-finisseurs ou le maillage de producteurs naisseurs et de producteurs finisseurs**
- **Maintenir le mouvement coopératif**
- **Obtenir un meilleur accès à du capital de risques via La Financière agricole du Québec**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

- Ne pas limiter la grosseur des sites de production à d'autres limites que les exigences environnementales actuelles
- Obtenir des mesures incitatives aux entreprises existantes qui doivent se conformer aux changements des normes et règlements
- Ne pas accepter que des entreprises porcines puissent se développer sans respecter les nouvelles exigences
- Les aides financières doivent servir à supporter les entreprises existantes pour encourager :
 - L'acquisition de systèmes réduisant les odeurs
 - L'utilisation des services-conseils
 - L'obtention de certification environnementale
 - Doivent être basées sur les coûts réels



- **Recommandations au niveau des enjeux environnementaux :**
 - **Établir des critères d'implantation des nouveaux sites d'élevage tenant compte d'un aménagement paysager**
 - **Sites d'élevage existants à moins de 550 mètres des périmètres urbains, ils devraient avoir des toitures ou toutes autres mesures d'atténuation d'odeurs telles que l'implantation d'écrans boisés**
 - **Utiliser obligatoirement des rampes basses**
 - **Atténuer les odeurs en évitant l'épandage les dimanches et les jours fériés**



- Identifier et protéger les sources d’approvisionnement en eau
- Abolir rapidement la notion de municipalité en surplus pour la notion « ferme par ferme »
- Continuer à encourager les producteurs à pratiquer la rotation des cultures
- Accorder les aides gouvernementales conditionnellement au respect des réglementations environnementales



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

- **Recommandations au niveau de la cohabitation plus harmonieuse :**
 - **Réaliser une campagne de communication pour informer la population des différentes actions entreprises par les producteurs de porcs en matière de protection environnementale et de qualité des aliments**
 - **Obtenir les moyens pour recréer une atmosphère plus respectueuse pour les producteurs et leur famille**
 - **Former au besoin des comités de développement de l'agriculture**



Conclusion

- **L'importance de l'existence de la production porcine pour la région de la Côte-du-Sud, présente depuis plus de 50 ans**
- **Souhaits :**
 - **Les réalités régionales soient considérées**
 - **La Côte-du-Sud ne perde pas ses acquis**
 - **La production porcine puisse continuer à se développer avec des pratiques toujours avant-gardistes**
 - **Tous les emplois directs et indirects qui sont générés soient préservés**



- **Les pressions exercées ont des répercussions trop souvent négatives sur les familles et un impact direct sur le choix des professions que leurs enfants vont prendre**
- **L'agriculture, c'est plus qu'un métier! C'est une passion! C'est aussi le sentiment de nourrir le monde! D'être à la base de la société!**
- **Société d'aujourd'hui fait miroiter à notre relève : semaine de 35 heures, vacances un mois par année, congés parentaux et de maladie, des nombreux loisirs. Ce n'est pas la réalité du monde agricole.**



- **Si la motivation et la fierté de notre métier ne peuvent plus se transmettre, comment pourrions-nous transférer nos fermes avec la volonté de toujours s'améliorer?**
- **En nous blâmant d'avoir des fermes plus modernes et de plus en plus grosses, on oublie que l'on répond aux mêmes critères que tout entrepreneur ou commerçant. L'entreprise qui n'investit pas ou ne se modernise pas, ne réussira pas à garder la tête hors de l'eau!**



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**

Merci de votre attention



**Syndicat des producteurs
de porcs de la Côte-du-Sud**